

Goncelin



Bel été à tous !

Dossier : Petite Enfance

Page 14

Dossier : Budget communal

Page 18

Agenda : Forum des Associations

Page 28

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi et jeudi : 8h30-11h30 & 13h45-17h

Mardi : 13h45-17h

Mercredi : 8h30-11h30

Vendredi : 8h30-11h30 & 13h45-16h

Tel. 04 76 71 78 75

Mail : mairie@goncelin.fr

MÉDIATHÈQUE

Tel. 09 67 83 49 74 (ne pas laisser de message)

Mail : bibliotheque@goncelin.fr

Mardi de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h,

vendredi de 16h à 19h et samedi de 10h à 12h.

PETITE CRÈCHE LA RUCHE

Tel. 04 76 71 84 94

Mail : multiaccueil@goncelin.fr

Du lundi au vendredi : 8h-18h.

RELAIS PETITE ENFANCE

Tel. 04 76 13 27 56

Mail : ram@goncelin.fr

Ouvert le lundi et jeudi après-midi.

ÉCOLES

École Maternelle : 04 76 71 77 49

École Élémentaire : 04 76 71 77 51

Collège Icare : 04 38 72 94 10

Maison des Anciens : 09 52 53 59 74

ÉTAT CIVIL



NOLLET RAT Charlie, le 5 Avril

COUHIN Héloïse, le 4 Juillet

PELLEGRIN Guillaume & MIRANDA

PORTUGUEZ Estefany, le 19 Avril

CLAVILIER Paul & AMRAOUÏ Sonia,

le 17 Mai

BRIAND Pierre & LEBORGNE Florence,

le 17 Mai

COUPON Raphael & FLANDIN Oriane,

le 14 Juin

TEPPAZ Jeanne Veuve CHAUTARD,

le 22 Avril

RIVA Santina Veuve SORREL,

le 27 Avril

ZANINETTI Henri, le 1er Juillet

CHABOUD-VELLE Rolland, le 1er Juillet



ATTENTION HORAIRES D'ÉTÉ

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du 15 juillet au 15 août du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

SOMMAIRE

L'Édito du Maire

Vie locale.....p.4

Réseau réussite numérique

Retour sur la Vogue

Commémoration du 8 mai

Le 10 & 11 mai à Barraux

Fête à la Maison des Anciens

Inauguration du site Scirus

Fête de l'été

Job d'été

Réunion publique sur la sécurité

Education Pôle Enfance.....p.8

P'tite ferme animée

Tennis scolaire

Remise des dictionnaires

Vie économique.....p.9

Changement de gérant à Terra Kahwa

Une kinésithérapeute et une infirmière sont installées dans la ZA

Vie Culturelle.....p.10

Atelier créatif

Réalité virtuelle

Mois autour de la biodiversité

Conteur québécois

Voyage enchanteur dans les ruelles Goncelinoises

Travaux.....p.12

Réhabilitation du Gymnase

Un nouveau composteur - Place de la Tannerie

Bâches à eau

Avancée sur le projet du PEM

Dossier sur la Petite Enfance.....p.14

Dossier sur le Budget.....p.18

Expression libre de la Minorité.....p.20

Loisirs - Associations.....p.21

Goncelin Danse

Le Rif

Les Boutons d'Or

Ski Club Goncelinois en Grésivaudan

Cardio Renfo Grésivaudan

Judo Club de Goncelin

Association de Gymnastique Volontaire de Goncelin

AFRG

CAG Cyclo

Tennis Club de Goncelin

Pour infos.....p.26

Rappel concernant le bien-vivre ensemble

Tri des déchets

Permanences des pharmacies

Intra-Muros

Réunion publique sur l'Alzheimer précoce

Numéros d'appels d'urgence

Agenda.....p.28

Cinéma

Forum des Associations

L'édito du Maire



Chères Goncelinoises,
Chers Goncelinois,

Si les vacances ont déjà commencé pour certains, les entreprises intervenant au gymnase poursuivent les travaux qui permettront la réception des bâtiments pour le 22 Octobre 2025.

De Septembre aux vacances de la Toussaint les cours des associations pourront avoir lieu dans différentes salles hors Gymnase. Pour le Judo, des bungalows seront installés sur la pelouse de la Médiathèque. Pour les basketteurs une entente avec le tennis (suivant la météo), leur permettra d'avoir des plages horaires au gymnase du Collège et la commune du Cheylas met son gymnase à disposition un soir par semaine. Un gros merci à Roger Cohard, Maire ainsi qu'au tennis et au foot.

Le bureau de poste de Goncelin à compter du 1er septembre 2025 passera de 23h d'ouverture à 20h30.

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 12h. Cette reorganisation est due au manque constant de personnel dans les bureaux et permettra une meilleure lisibilité des horaires à leurs clients.

Les jobs d'été ont été plébiscités par 28 jeunes Goncelinois de 16 ans qui ont tous été retenus. Merci au personnel des Services Techniques qui les guide pour leur premier job.

Nos personnels des cantines, du périscolaire, de l'entretien des Écoles, les Atsems ont cette année encore accompli un travail remarquable auprès des enfants qui leur sont confiés. Merci à vous pour votre investissement sans faille auprès de nos petits Goncelinois. Je suis fière de vous.

Un appel d'offre a du être lancé pour les cantines, le contrat avec notre prestataire arrivant à échéance le 1er septembre. Deux entreprises ont répondu Guillaud Traiteur et API, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 10 juillet a retenu Guillaud Traiteur qui propose 70% de produits locaux et 20% de produits bio.

D'ici la fin d'année, les hameaux de Sollières et Ruche verront l'installation de bâches pour la Défense Incendie.

À toutes les familles dans la peine, j'adresse mon soutien et mes pensées les plus douces.

Je vous souhaite un très bel été, avec vos familles et amis, et vous donne rendez-vous pour Cinétoiles le Mardi 19 Août.

Bien à vous.

Françoise Midali.

Le Réseau Réussite Numérique a débuté

En partenariat avec la Communauté de Communes le Grésivaudan, la Mairie de Goncelin propose aux habitants des ateliers numériques (aide informatique). Tous les lundis de 14h à 16h, dans la Salle des Associations (derrière la Mairie). Les ateliers recommenceront en Septembre.

Ce service est gratuit et accessible à tous : pour les débutants, les personnes âgées ou toute personne ayant besoin d'un coup de pouce numérique.

Chaque semaine, une thématique est proposée (aide à la navigation sur internet, création d'une boîte e-mail, paiement en ligne, utilisation de Google et de ses applications ect...). Un temps est bien-sûr dédié aux questions.

Attention, les places sont limitées. L'inscription est obligatoire soit par mail à communication@goncelin.fr, soit par téléphone au 04 76 71 78 75 ou directement sur place.

+d'infos à la Mairie de Goncelin.



4

Retour sur la Vogue : un week-end placé sous le signe de la fête !



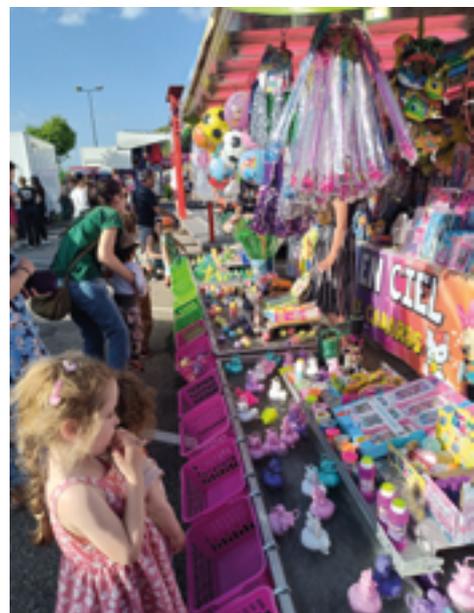
Le rendez vous annuel était cette année le 3 et 4 mai. La vogue fait partie de l'une des premières manifestations annuelles organisées par la Muncipalité.

Tout a été mis en œuvre pour que tout se passe au mieux pour les forains et les visiteurs en raison des travaux au gymnase.

Comme à l'accoutumé de nombreux manèges et attractions diverses ont permis à chacun, grands et petits de profiter pleinement de ces deux jours de fête foraine.

Une nouvelle fois, les enfants de l'École Maternelle et de l'École Élémentaire ont reçu deux tickets pour faire un tour de manège (offerts par le Comité des Fêtes).

Ces deux journées ont permis à l'ensemble des Goncelinois de toutes les générations de se retrouver et de partager un beau moment de convivialité.



Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai 1945 était cette année particulière, 80 ans se sont passés depuis le cessez-le-feu de la Seconde Guerre Mondiale.

La cérémonie s'est déroulée en présence des Anciens combattants d'Algérie, des différents détachements (le 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins, les Pompiers & la Gendarmerie), du Conseil Municipal des Enfants, des Conseillers Municipaux et de nombreux Goncelinois.



Madame Le Maire a officié en lisant le message transmis par le Ministre des Armées, s'en est suivi la lecture par Noé du message de l'Union Française des Associations des Combattants et des Victimes de Guerre (UFAC).

L'harmonie des 2 Rives a ensuite joué la Marseillaise.

Un devoir de mémoire et de reconnaissance envers ces hommes et ces femmes qui sont entrés dans la résistance et ont combattu pour la Libération de la France occupée par les Nazis.

Préservez nos valeurs de Liberté Égalité et Fraternité pour le maintien de la Paix.



Le 10 & 11 mai à Barraux

Dans le bulletin précédent, nous vous avons informé d'un événement organisé par le Comité d'Organisation des Commémorations (COC) dans le Haut Grésivaudan à l'occasion du 80ème Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

De nombreuses communes du Haut Grésivaudan se sont inscrites dans ce projet, la commune de Goncelin partenaire a été sollicitée pour participer à cet événement. Le Conseil Municipal des Enfants était invité, ils ont désigné un de leur camarade pour procéder à la levée des couleurs. C'est Matéo qui a été choisi. Le 10 mai à 9h au Fort de Barraux, avec fierté il a accompli sa mission avec un camarade de Pontcharra.



Il a été chaleureusement remercié par le Président du COC, d'avoir hissé le drapeau tricolore, notre symbole républicain. Merci à Coline, Eden, Lucie et Tania d'avoir accompagné et soutenu Matéo lors de cette cérémonie.

Répartis sur le territoire, plusieurs communes ont proposé diverses animations, expositions, témoignages et conférences qui ont permis à chacun d'entre nous de prendre conscience de l'atrocité de cette guerre, des dégâts matériels et humains (100 millions de combattants et 62 millions de victimes civiles notamment). Soldats et civils ont fait front pour libérer le pays, pour le reconstruire et garantir notre souveraineté.



Le 14 juin c'était la fête à la Maison des Anciens



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la braderie du foyer logement. Rémi Perdrix, le directeur et son équipe ont organisé pour la première fois un vide grenier : une belle initiative.

Les résidents ont vu le parc de la Maison de retraite s'animer dès le matin.

Leur collecte et la braderie ont permis aux enfants et aux résidents de partager ce temps dans la joie et la bonne humeur.



Merci à eux d'avoir été présents et merci à Rémi de les avoir accueillis.

Différents stands de vêtements, chaussures, jouets, livres, babioles, à prix symbolique. Des bonnes affaires pour les visiteurs. Un stand proposait des boissons et des parts de gâteaux qui ont été bien appréciées.

Cette journée s'est voulue intergénérationnelle puisque les enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants) ont souhaité s'associer à cette manifestation pour organiser une collecte de jouets pour les enfants défavorisés.



Mais à qui appartient cet ours en peluche, aperçu à la Braderie, et qui vous fait signe depuis l'une des fenêtres de la Maison des Anciens ?

6

Le 18 juin : Inauguration du site Sciurus

L'ancienne Scierie Bottarel a été vendue à Fabien Morel, PDG des sociétés SCiC Atticora et Silvêa situées à La Mure spécialisées dans la filière bois locale et orientées dans l'habitat vertueux, abordable et à bas carbone.

C'est à Goncelin qu'une nouvelle SCiC est créée par Fabien MOREL dénommée SCIURUS.

Un projet d'envergure sur le site de Goncelin qui se concrétise avec l'extension des bâtiments, le traitement à terme de 10 000 m³ de bois feuillus, et le maintien voir la création d'emplois.

Tout cela se conforte dans la gestion de la ressource bois à l'échelle locale en mode circulaire passant de la forêt à l'habitat.

Sciurus et le Pôle Bois situé dans la ZA La Chandelière font de Goncelin une commune attractive. La filière bois est une activité soutenue par la Communauté de Communes le Grésivaudan.

Nous adressons à la SCiC Sciurus tous nos vœux de prospérité.





Fête de l'Été sous le soleil !

La Fête de l'Été s'est déroulée cette année le 21 Juin, pour le plus grand plaisir des habitants venus profiter de cette soirée festive.

En raison des travaux au Gymnase, elle a eu lieu dans la cour de l'École Maternelle.

Organisé par la Municipalité et le Comité Municipal des Fêtes, l'événement a rassemblé toutes les générations dans une ambiance joyeuse et détendue.

Côté restauration, un repas froid (plateau de charcuterie, fromage & tarte) était proposé. Une buvette était également prévue.



La soirée était animée par le groupe Blue-Note, qui a su faire danser les Goncelinois jusqu'au bout de la nuit.

Un remerciement au Comité Municipal des Fêtes et aux agents municipaux qui ont contribué à la réussite de cet évènement.



7

Job d'été

Vingt-huit jeunes Goncelinois âgés de 16 ans ont été recrutés par la commune. Ils vont travailler une semaine chacun (soit au mois de juillet soit au mois d'août), avec les services techniques.

Différentes missions vont leur être confiées : entretien des espaces verts, nettoyage des locaux... Un grand merci au service technique pour l'encadrement de tous ces jeunes.



Réunion publique sur la sécurité

Samedi 28 juin à 10h s'est tenue une réunion publique en présence de la Gendarmerie.

Cette réunion a fait suite aux différentes plaintes d'administrés concernant les nombreux cambriolages sur la commune.

Des échanges ont eu lieu avec les deux représentants de la gendarmerie qui ont pu informer les citoyens sur les attitudes et comportements à avoir.



INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

Afin d'assurer une organisation optimale des services d'accueil en dehors du temps scolaire, la Mairie demande à chaque famille d'effectuer l'inscription de leur(s) enfant(s) au service périscolaire **au plus tard le 22 août 2025 inclus.**

La P'tite ferme animée

La P'tite ferme animée est revenue faire le bonheur des enfants à la Petite Crèche le 17 avril.

Des ateliers ludiques et des découvertes sensorielles étaient au programme pour les enfants, ravis de rencontrer poules, canards, coqs, lapins, moutons... et même un gentil âne.

Ces moments sont toujours remplis de joies pour les petits... Il suffit de regarder leurs sourires émerveillés pour le comprendre !



Tennis scolaire : un partenariat entre l'École Élémentaire et le Tennis Club de Goncelin

Grâce à un partenariat engagé entre l'École Élémentaire de Goncelin et le Tennis Club, tous les élèves bénéficient de cycles d'initiation au tennis tout au long de l'année.

Nous remercions les membres du club ainsi que le Département de l'Isère pour sa participation financière.



8

Encadrés par des éducateurs sportifs qualifiés, ces ateliers permettent aux élèves de découvrir le tennis dans un cadre ludique et pédagogique, favorisant à la fois la motricité, le respect des règles et l'esprit d'équipe.

Ce projet démontre la volonté commune de valoriser le sport à l'école et de renforcer les liens entre les structures éducatives et associatives de la commune.

Remise des dictionnaires aux futurs collégiens

Tous les ans, la municipalité organise la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 qui feront leur rentrée en classe de 6ème à la prochaine rentrée scolaire.

La municipalité félicite tous les élèves pour leur parcours en primaire et leur adresse leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle aventure qu'est le Collège.

Ce moment convivial s'est tenu le 3 juillet en Mairie, en présence de Mme Le Maire.

Chaque élève s'est vu offrir un dictionnaire de langue française, outil indispensable pour développer ses compétences en vocabulaire, en orthographe et en expression écrite. Ce cadeau, à la fois utile et symbolique, marque le passage de l'École Élémentaire au Collège.

Ce geste s'inscrit dans la volonté de la commune d'encourager la réussite scolaire.





Changement de Gérant à Terra Kahwa

Julien Laigneau est le nouveau gérant de Terra Kahwa. Le magasin existe depuis 2009 (à Chatte), et s'est implanté à Goncelin en 2016.

Les grains de café viennent d'éthiopie et sont torréfiés sur place, c'est un café authentique à destination des particuliers et des professionnels.

C'est aussi un café sauvage et naturel, il pousse à l'ombre des grands arbres.

NOUVEAUTÉ : il propose aussi du thé et de la Chicorée.

Vous pouvez commander le café/thé directement en ligne sur : www.terra-kahwa.com, aller sur place au : 20 Bis ZA - La Chandelière aux horaires d'ouverture ou dans leur point de vente (il y en a partout en France).

+d'infos : 04 76 08 26 29 / admin@terra-kahwa.com



9

Une Kinésithérapeute et une infirmière se sont installées dans la ZA La Chandelière

Vinciane Guiot, Kinésithérapeute spécialisée en rééducation de la main et du poignet, et en rééducation des musiciens s'est installée avec Fara Razafindrasoa, infirmière DE (Diplômée d'État) au 15, ZA la Chandelière à Goncelin depuis Mai 2025.

Vinciane Guiot est Kinésithérapeute depuis 1999, elle a suivi une formation en 2019-2020 sur la rééducation des musiciens, puis en 2021-2022 une formation en rééducation et petit appareillage du poignet et de la main. Elle exerce à la fois à son cabinet et à domicile.

Pour prendre rendez-vous : 06 70 60 51 20.

Fara Razafindrasoa est infirmière depuis 2015, après un parcours professionnel atypique et diversifié incluant plusieurs années de soins à la personne, Fara Razafindrasoa a obtenu son Diplôme d'État Infirmier en 2015.

Par la suite, elle a travaillé dans diverses structures avant de devenir infirmière libérale à Goncelin, il y a quatre ans.

Elle propose des soins ponctuels (prise de sang, pansements, injection, perfusions, vaccins...) ainsi que des soins chroniques (prise en charge de personnes diabétiques,

soins d'hygiène, accompagnement soins palliatifs...). Elle vous reçoit à son cabinet et se déplace également à domicile.

Pour prendre rendez-vous : 06 36 02 78 24 / cigoncelin@gmail.com



Atelier créatif : marque-page

Le 16 avril, la Médiathèque de Goncelin a organisé un atelier créatif sur la réalisation de marque page avec des matériaux de récupération. Cet atelier a rassemblé 25 participants, enfants, adultes et personnes âgés de la Maison des Anciens dans une ambiance festive.

Encadré par Stéphanie, bibliothécaire à Goncelin, les participants ont pu exprimer leur créativité en donnant une seconde vie à des matériaux recyclés, qu'ils ont assemblés pour créer des œuvres uniques et colorées.

Ce moment convivial a favorisé les échanges entre générations, autour d'une démarche artistique.

La Médiathèque confirme ainsi son rôle de lieu dynamique ouvert à tous.



La réalité virtuelle au service du lien intergénérationnel

Le 25 avril, les résidents de la Maison des Anciens ont été invités à la Médiathèque en VIP pour une initiation à la réalité virtuelle.

À l'issue de cette première session, l'atelier a été ouvert à tous les habitants, venus en nombre pour tester à leur tour cette technologie fascinante. Petits et grands ont ainsi pu partager un moment original et découvrir ensemble les possibilités offertes par la réalité virtuelle.

Encadré par un animateur spécialisé, l'atelier a permis aux participants de s'immerger dans des univers virtuels (exploration sous-marine, voler dans le ciel...) grâce à des casques VR.

Au-delà de la découverte technologique, c'est surtout un bel échange intergénérationnel qui s'est noué, autour de souvenirs, de rires et de découvertes partagées.

La Municipalité se réjouit du succès de cette initiative, qui allie innovation, inclusion et convivialité.



Un mois autour de la biodiversité au jardin

Tout au long du mois de Mai, la Médiathèque a mis à l'honneur la biodiversité au jardin à travers une série d'animations variées.

Le documentaire Le Petit Peuple du Potager a été projeté lors d'une séance tout public, qui a rassemblé 35 spectateurs, ainsi que lors de deux séances spéciales destinées à l'ensemble des classes de l'école élémentaire.

Une exposition thématique a permis de découvrir la richesse de la faune et de la flore qui peuplent nos jardins. Les enfants (et les plus grands !) ont également pu s'amuser avec un jeu "Qui est-ce ?" revisité autour des petites bêtes, et consulter une sélection de ressources pour approfondir leurs connaissances.

Une belle occasion de sensibiliser petits et grands à la protection de la nature, tout près de chez soi.





Un conteur québécois à la Médiathèque

Le conteur québécois Cédric Landry s'est produit à la Médiathèque de Goncelin le samedi 17 mai.

L'artiste a transporté le public avec ses récits empreints d'humour, d'émotion et d'un brin de philosophie.

Pas moins de soixante personnes ont répondu présent à cette soirée placée sous le signe du voyage et de l'imaginaire. Grâce à son talent de conteur et son accent chantant, Cédric Landry a su captiver petits et grands.

Un beau moment de partage et d'évasion.



Un voyage enchanteur dans les ruelles Goncelinoises

Vendredi 20 juin, les rues de notre commune ont résonné d'histoires, de rires lors de la balade contée organisée par la Médiathèque.

Petits et grands ont répondu présents pour cette parenthèse poétique en pleine nature, guidés par Cécile, dont la voix a su les captiver tout au long du parcours.

Sous un ciel clément, la promenade a démarré dans le parc des HLM Le Grand Pré où une quarantaine de participants se sont retrouvés pour embarquer dans un univers de contes inspirés.... Chaque halte était l'occasion d'une nouvelle histoire, tantôt drôle, tantôt mystérieuse, parfois touchante, toujours pleine de charme.

L'objectif de cette balade, au-delà de la découverte ou redécouverte de notre patrimoine naturel, était de favoriser le lien entre les habitants, toutes générations confondues. Le pari est réussi !

Tous nos remerciements à Cécile, la conteuse, à l'équipe de la Médiathèque et à tous les participants pour avoir fait de cette chaude soirée un moment hors du temps.



11

Un grand merci !

Nous tenons à remercier Andrée Gros et Andrée Ortis, responsables du club de couture de Goncelin, qui ont confectionné de magnifiques marionnettes. Ces créations uniques seront mises en scène lors des prochaines séances de lecture animée, pour le plus grand plaisir des enfants.

Un remerciement également à l'équipe de bénévoles, dont l'énergie et le dévouement sont essentiels au bon fonctionnement du lieu. Elles assurent avec soin la couverture des livres, la sélection d'ouvrages et le rangement.

Bravo à toutes celles qui, dans l'ombre, rendent la Médiathèque vivante, accueillante et joyeuse !

Focus sur l'ouverture estivale

La Médiathèque restera ouverte tout l'été (du 8 juillet au 31 août) :

- mardi, mercredi, vendredi de 16h à 18h;
- les samedis matins de 10h à 12h au mois de juillet uniquement (fermée les samedis en août).

Un puzzle participatif sera disponible sur place, prêt de jeux de société ainsi que des transats pour des lectures détente !

Travaux du Gymnase en cours Point d'étape

- Salle de danse :

Livré comme prévu le 1er avril, la salle de danse est désormais opérationnelle.

- Gymnase

Les travaux d'isolation sont en cours : pose d'un faux plafond et installation de nouveaux luminaires pour améliorer le confort et la performance énergétique.

- Salle de Réception

Des travaux de finition sont en cours, incluant la pose de faux plafonds et les travaux de peinture.

- Extérieurs

Des aménagements sont programmés cet été devant la salle de danse afin d'améliorer l'accès et l'environnement immédiat.

- Réhabilitation et construction

La réhabilitation complète du gymnase, des salles du rez-de-chaussée ainsi que la construction du futur dojo avancent conformément au planning. La fin des travaux est prévue pour octobre 2025.

12

La Municipalité vous tiendra régulièrement informés de l'évolution du chantier.



Le futur Dojo



Le Hall d'entrée

Un nouveau composteur - Place de la Tannerie

Dans le cadre de sa politique de gestion des biodéchets, la Communauté de Communes Le Grésivaudan a récemment procédé à l'installation d'un composteur collectif Place de la Tannerie, en partenariat avec la commune de Goncelin.

Ce nouvel équipement a pour objectif de favoriser le tri à la source des déchets organiques et de sensibiliser les habitants aux gestes éco-responsables du quotidien. Il s'inscrit dans une démarche globale visant à réduire le volume des déchets ménagers tout en valorisant les matières biodégradables.

Le composteur est ouvert à l'ensemble des Goncelinois. Ils peuvent y déposer leurs déchets organiques tels que :

- épluchures de fruits et légumes;
- marc de café, sachets de thé;
- coquilles d'œufs;
- fleurs fanées, essuie-tout non imprimés ect...

Le compost ainsi produit sera utilisé localement, notamment dans les espaces verts ou les jardins partagés, contribuant ainsi à une boucle vertueuse de valorisation des déchets.

Des référents composteurs bénévoles assureront un suivi du site, répondront aux interrogations et veilleront à la bonne utilisation du composteur.





Bâches à eau : un atout précieux pour la défense incendie

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les incendies, la commune poursuit ses efforts pour renforcer la sécurité de ses habitants et de son territoire. C'est dans cette optique qu'un projet de création de bâches à eau est à l'étude.

Qu'est-ce qu'une bâche à eau ?

Il s'agit d'un réservoir souple ou rigide, généralement enterré ou semi-enterré, pouvant contenir plusieurs dizaines de milliers de litres d'eau. Ces bâches sont mises en place à proximité des zones isolées, où les bornes incendie raccordées au réseau d'eau potable sont inexistantes ou insuffisantes.

Pourquoi sont-elles importantes ?

En cas d'incendie, chaque seconde compte. Les bâches à eau permettent aux sapeurs-pompiers de disposer rapidement d'une source d'eau à proximité de l'intervention, notamment dans les zones rurales ou forestières. Elles répondent également aux exigences de la réglementation en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), qui impose des moyens adaptés pour garantir la sécurité de tous.

Où seront installées les bâches ?

Dans les hameaux de Ruches et Sollières

Ces emplacements ont été choisis en concertation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) afin d'optimiser la couverture du territoire.

Ce projet s'inscrit dans une démarche proactive face aux risques accrus d'incendies, liés notamment aux épisodes de sécheresse. Il s'agit d'une mesure de bon sens pour protéger les habitants, les cultures et les espaces naturels.

Ce projet devrait être finalisé en fin d'année 2025.



Avancée du projet sur le Pôle d'Échanges Multimodal

La création de ce Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), véritable point d'accès au réseau de transports collectifs, vise à favoriser l'intermodalité et à offrir aux habitants et salariés à proximité de Goncelin des solutions de transports alternatifs à la voiture individuelle avec notamment le train, mais aussi des lignes de bus et de cars, attractives et performantes, notamment vers ou en provenance des zones d'activités du territoire.

Le projet de PEM encourage ainsi le report des flux domicile-travail vers des mobilités plus efficaces, plus propres et plus accessibles, grâce à de nouveaux aménagements. Le PEM de Goncelin se positionne comme une porte d'entrée multimodale de la commune, et plus

généralement d'une partie de la vallée, avec sa situation stratégique (réseaux de voiries, transports en commun, ferroviaire et cycles).

Le coût des travaux est estimé à environ 5 millions d'€ (hors taxes). 470 000€ sont pris en charge par l'État (Agence de financement des infrastructures de transport de France) et 1/3 du reste à charge du SMMAG est financé par le Département de l'Isère.

Aujourd'hui, les études de conception du projet se poursuivent pour un début de travaux envisagé à partir du second semestre 2026 et une mise en service en 2028 (sous réserve des études et procédures à mener).



DOSSIER SUR LA PETITE ENFANCE

En quelques chiffres, la Petite Crèche La Ruche c'est :

- Un bâtiment d'environ 400 m2 dont 250 m2 réservés aux enfants;
- 20 enfants accueillis par jour;
- Une trentaine de familles accompagnées chaque année;
- De 8 à 10 agents communaux;
- Des intervenants extérieurs réguliers : une psychomotricienne, un référent santé, un accueil inclusif infirmière-puéricultrice et une animatrice des 8 séances annuelles d'analyse de la pratique professionnelle;
- Des intervenants extérieurs ponctuels pour des ateliers, spectacle, conférence ou animation à des journées pédagogiques.

CONTACT

42 Avenue de la Gare 38570 Goncelin
04 76 71 84 94

multiaccueil@goncelin.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8h à 18h

Quel est le projet d'accueil de la Petite Crèche ?

En un seul mot, ce pourrait être « individualité ». Ce qui compte, c'est accompagner chaque enfant et chaque famille en fonction de leurs besoins.

Leur mission quotidienne : repérer et répondre au besoin de chaque enfant qui évolue en fonction de la période mais aussi au cours de la journée. L'équipe de la Petite Crèche adopte une posture d'observateur attentif, toujours prêt à ajuster leurs actions et propositions. Cela demande une grande attention, une écoute des émotions et une ouverture à la créativité pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

14



Un lieu positif ! A la Petite Crèche, ils conjuguent la positivité à tous les temps : parler positif, repérer et valoriser les actions positives, cultiver la sérénité du lieu

Comment est aménagé l'espace ?

Plusieurs phases importantes ont fait avancer l'aménagement : l'achat de mobilier en 2023 (projet soutenu par la CAF), des formations accès sur les besoins de l'enfant, les jeux ou les expérimentations ludiques, la réalisation d'une fresque par un des agents de la Crèche. Celle-ci donne une touche apaisante à la pièce de vie qui accueille les enfants en inter-âge sur la plus grande partie de la journée.

par l'expression des émotions quand elles sont là, se respecter et respecter les besoins de l'autre à hauteur d'adultes et à hauteur d'enfant. C'est la constance du cadre sécuritaire établi par l'équipe qui permet d'accéder à cette positivité. Poser un cadre clair. Pas de surprise pour l'enfant, l'action qu'il entreprend est suivie par la même réponse. Ça ne l'empêche pas de tester régulièrement, avec des personnes différentes.

Oui il y a beaucoup de règles à la Crèche.

En premier lieu pour assurer la sécurité physique de chacun : on marche, on prend un jeu disponible, on parle doucement, c'est interdit de faire mal... C'est la base de l'accueil de la Crèche de Goncelin. C'est qui permet d'accéder ensuite à la découverte, l'expérimentation, le développement de l'estime de soi et de l'autonomie. La bienveillance et l'empathie. Elles cultivent ces deux principes au quotidien. Elles s'appuient sur une formation suivie en communication RE* (Relation Enhancement), une approche conçue pour développer ses compétences relationnelles et émotionnelles.

L'équipe de la Petite Crèche est témoin depuis 2-3 ans d'une relation entre les enfants chargée d'attention, de respect et de sensibilité aux émotions de l'autre. Quelle surprise de remarquer qu'ils s'approprient les valeurs qu'elles développent et entretiennent au sein de l'équipe et dans leurs liens avec chaque enfant !



En dehors d'un coin aménagé pour le repas des plus petits, l'intérieur de la grande pièce est installé avec différents espaces de jeu de manière évolutive : du jeu sur le dos au jeu debout en passant par les explorations tout terrain sur mousses vagues ou pentues.



Une cabane ressource où l'enfant est accompagné individuellement pour un moment calme ou fort en émotion vient d'être mise en place. On y trouve des coussins cocoon, les monstres des émotions, des balles de massage ou des objets à mordre.

La « salle à trous » ou salle calme, est aménagée pour les intérêts et compétences des plus grands.

Un lieu de vie inscrit sur le territoire communal

La Petite Crèche La Ruche est un lieu où les enfants apprennent à vivre ensemble à travers les gestes du quotidien et des projets proposés par les professionnels, seuls ou avec des partenaires extérieurs.

Ceux qui sont très proches : l'animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) avec qui ils partagent les locaux et les moments festifs, l'équipe de l'École Maternelle avec qui ils cohabitent dans le bâtiment et qui prend le relais de l'accompagnement. Ceux qui passent les portes régulièrement : les services techniques pour réparer, entretenir ou adapter les locaux et mobiliers, la Bibliothécaire pour animer des temps précieux autour des mots et de la culture, les pensionnaires de la Maison des Anciens et

Ils y viennent à différents moments de la journée pour jouer sans être dérangé par les plus petits qui ont trop envie de toucher à tout.

Ils manipulent en autonomie des plateaux d'expérimentation d'enfilage, d'encastrement, de manipulation fine que chacun apprend à ranger dans les étagères quand il a terminé.

On y trouve aussi un espace de jeu mis en scène sur un thème différent chaque semaine : le chantier, le jardinage, le ménage... tout le mobilier déménage chaque semaine !

Avant de passer la porte de la pièce de vie, l'équipe a positionné une table à « parta-jeux », pour un temps de partage en famille avant de passer le pas de la porte de la pièce de vie ou lors des retrouvailles du soir.

Tous les jours, les enfants expérimentent aussi l'espace extérieur. Là on peut bouger, courir, crier, sauter dans les flaques avec ses bottes... On vient sentir et toucher les plantes aromatiques tout au long du parcours du potager. On joue avec les éléments de la nature et on apprend à prendre soin des petites bêtes...

leurs animatrices pour un temps de « part-âge » intergénérationnel.

Tous ces projets sont possibles grâce au soutien de la Mairie qui a une volonté d'agir pour un réel soutien des familles, des parents et des plus petits citoyens. Ainsi que les partenaires institutionnels que sont la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et le service du Département Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui sont indispensables au fonctionnement de la structure.

La Petite Crèche remercie chaleureusement les enfants, les familles, les professionnels et les élus, qui contribuent chacun à faire de ce lieu un espace vivant et dynamique.

Témoignages des professionnels :

- Les temps « café des parents » ont été pour moi des moments de convivialité très agréables à vivre, les échanges entre professionnelles et parents mais aussi entre les familles ont été riches de sens et d'humanité.

- Embarquement réussi pour un beau séjour professionnel au sein d'une équipe attentionnée et bienveillante, des enfants joyeux et qui nous réjouissent dans leur évolution et des échanges avec des parents et familles intéressants.

- Ce qui me motive à venir travailler à La Ruche : les pépites de joie que nous offrent les enfants, la cohésion dans le travail fournit, les échanges valorisants des parents sur la qualité de notre travail, l'accès aux formations, les locaux de qualité, le non-jugement.

Témoignages des familles :

- La Petite Crèche La Ruche, ce n'est pas un simple mode de garde pour mes enfants mais un lieu d'éveil et de développement avec des professionnels bienveillants et à l'écoute. Petit regret de quitter la crèche cette fin d'année...

- Un environnement idéal pour nos enfants. L'équipe aime son métier et cela se sent. Les enfants s'épanouissent au quotidien. Merci à toute l'équipe.

- Pour moi, la Petite Crèche La Ruche c'est : des professionnelles à l'écoute de nos enfants, la sérénité pour les parents, bienveillance et gentillesse, plaisir et bons moments pour nos enfants, beaucoup d'adaptabilité, beaucoup de créativité pour trouver des activités ludiques et pédagogiques.

Qu'est-ce-que le Relais Petite Enfance (RPE) ?

Le Relais Petite Enfance de Goncelin est un **lieu d'information, d'écoute, d'échanges et d'accompagnement** pour les parents et les Assistants Maternels. Le RPE informe les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur Goncelin. Il apporte une information générale en matière de droit du travail et sensibilise les parents dans leur rôle d'employeur, notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire etc...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

C'est aussi un **lieu de rencontres et d'échanges**. Le RPE apporte aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.

L'animatrice du RPE propose deux temps collectifs par semaine le lundi et le jeudi matin pour les enfants et les Assistants Maternels. Il est essentiel pour l'animatrice du RPE d'accueillir l'enfant en respectant son stade de développement et de l'accompagner avec bienveillance tout au long de son évolution. Ce lieu développe chez l'enfant sa capacité à vivre en groupe, à appliquer des règles... Le RPE permet aux assistants maternels de rompre l'isolement lié à leur métier.

d'un mobilier mis à disposition mais aussi une exploration sensorielle du monde qui l'entoure.



L'animatrice propose des ateliers découvertes pour stimuler tous les sens de l'enfant et c'est à partir des besoins universels de l'enfant que les explorations sont réfléchies et organisées.

Plusieurs activités ont été organisées en partenariat avec la Petite Crèche autour de grands thèmes tels que le goût, les plantations de Printemps, la chasse aux œufs ou encore la ferme pédagogique.

Grâce à ses partenariats avec la Médiathèque et l'École Maternelle, le RPE organise chaque année des moments d'éveil et de partage autour d'ateliers animés par des professionnels (musique, danse, psychomotricienne...) pour les tout-petits et leurs assistants maternels.

16

C'est aussi un lieu d'exploration pour les enfants : une exploration motrice facilitée par l'aménagement

J'aime venir au RAM avec les enfants car nous y passons des moments conviviaux. Les petits sont contents d'avoir accès à des jeux autres que ceux de leur maison/de chez moi, de voir les copains, de faire des activités et des jeux avec d'autres enfants. Cela ouvre leur horizon et leur permet une socialisation plus élargie qu'à mon domicile, tout en leur permettant de rester dans un accueil familial le reste du temps. Cela me permet d'échanger avec Laetitia et mes collègues, de poser des questions, d'avoir un regard différent venant d'autres professionnels. Et nous avons surtout la chance de pouvoir y aller deux fois par semaine, j'espère que ce fonctionnement perdurera encore longtemps.
Tiphaine

Les assistantes Maternelles ont la parole !

Le RPE est important car c'est un lieu de partage et d'échange autant bien pour les enfants que pour nous Assistante Maternelle. Les enfants apprennent à évoluer avec d'autres enfants et d'autres adultes. Laetitia nous propose des activités diverses que nous ne proposons pas forcément chez nous (ansvasement, découverte sensorielle avec les pieds...). Grâce à ça les enfants que nous gardons peuvent faire de nouvelles découvertes. Pour les Assistantes Maternelles, c'est un moyen pour lutter contre l'isolement de notre métier c'est pour tout cela que je vais au RPE le plus possible.
Ludivine

Je vais au RPE deux fois par semaine, les enfants sont ravis d'aller voir Laetitia qui leurs prépare plusieurs activités. Cela les prépare à la vie en collectivité et pour nous les nounous un moment de partage tous ensemble nous discutons de notre métier et pouvons nous donner des conseils. Ces 2 jours sont importants pour moi car cela me permet de pouvoir sortir de ma maison et de voir d'autres adultes et ainsi partager mon quotidien. Jennifer

La commune de Goncelin recherche des Assistants Maternels. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le RPE

CONTACT :
Adresse : 42 Avenue de la Gare 38570 Goncelin
Tél. 04 76 13 27 56
E-mail : ram@goncelin.fr

Le lien avec l'École Maternelle

La proximité avec l'École Maternelle favorise les échanges en particulier lors d'activités organisées par le RPE et la Petite Crèche comme par exemple lors des chants de Noël ou la visite aux poussins...



Budget scolaire 2024 - 2025 : la commune soutient pleinement ses écoles publiques

L'éducation reste au cœur des priorités de la Municipalité. La commune de Goncelin poursuit son engagement auprès de ses deux écoles publiques – l'École Maternelle et l'École Élémentaire – en leur consacrant une part importante de son budget de fonctionnement.

Deux écoles publiques au service de l'enfance :

Les Écoles publiques de Goncelin ont accueilli cette année près de 212 élèves, répartis entre :

- L'École Maternelle (petite, moyenne et grande sections)
- L'École Élémentaire (du CP au CM2)

La Municipalité prend en charge une large part du fonctionnement de ces établissements, notamment à travers :

- L'entretien et les réparations des bâtiments scolaires;
- La fourniture de matériel pédagogique et informatique;
- La prise en charge du personnel municipal (ATSEM, agents d'entretien et de cantine...);
- Le chauffage, l'électricité, l'eau, l'assurance des locaux;
- Les bureaux de contrôle.

Services périscolaires et restauration : un effort soutenu

Chaque jour, la commune assure également :

- Un accueil périscolaire le matin et le soir;
- Une cantine scolaire de qualité;

Ces services, financés en grande partie par la Mairie, représentent un investissement important mais indispensable pour accompagner les familles et favoriser la réussite scolaire.

Lors de la commission scolaire organisée le 8 avril dernier avec les représentants du FCPE, il a été convenu de vous présenter pour information les dépenses scolaires financées par la commune :

Concernant le fonctionnement, le budget annuel consacré aux deux écoles publiques représente environ 177 779€ incluant :

- Les services de restauration (coût pour la collectivité par an : 98 629€) et d'accueil périscolaire;
- Les projets pédagogiques menés en lien avec les enseignants.

Pour l'investissement, un montant de 57 951€ a été attribué aux écoles entre 2023 et 2025, principalement pour des travaux de rénovation et de réparations.

17



AGENTS DU PÉRISCOLAIRE



ATSEMS

DOSSIER SUR LE BUDGET

Lors de la séance du Conseil municipal du 10 avril le compte administratif 2024 ainsi que le budget primitif 2025 ont été adoptés à l'unanimité.

Qu'est-ce que le Compte Administratif ?

Le compte administratif retrace les opérations de l'année écoulée pour les sections de fonctionnement et d'investissement en recettes et dépenses.

Qu'est-ce que l'investissement ?

Les dépenses d'investissement correspondent aux dépenses exceptionnelles destinées à acquérir, créer ou entretenir le patrimoine de la commune. Elles ont un effet durable et concernent principalement les équipements et les travaux. Concernant les recettes d'investissements, ce sont les ressources utilisées pour financer les dépenses d'investissement. Elles proviennent de sources ponctuelles ou affectées spécifiquement à l'investissement.

Qu'est-ce que le fonctionnement ?

Les dépenses de fonctionnement représentent toutes les charges nécessaires au fonctionnement courant des services municipaux. Ce sont des dépenses récurrentes.

Les recettes de fonctionnement sont les ressources financières régulières dont dispose la Mairie pour faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Qu'est-ce que le budget primitif ?

Le budget primitif consiste à prévoir de manière fidèle les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'année en cours.

Le compte administratif

RECETTES

FONCTIONNEMENT

3 766 280, 36 € (stables par rapport à 2023)

INVESTISSEMENT

1 856 919, 16 € (hors report des résultats antérieurs)

18

impôts et taxes



Subventions

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

3 052 234,23 € (en hausse de 12,4% par rapport à 2023)

INVESTISSEMENT

1 611 073,95 €



Charges du personnel



Charges courantes



Remboursement des emprunts



Dépenses d'équipement

Le compte Administratif 2024

En détail les dépenses de fonctionnement :

- **Les charges de personnel** s'élèvent à 1 354 965,42 €, elles représentent près de 45% des dépenses de fonctionnement. Le niveau de services que nous avons voulu pour les Goncelinois nécessite de nombreuses ressources en termes de personnel : services administratifs, services techniques, services périscolaires...
- **Les charges à caractère général** pour 1 165 500,65 €. Ce chiffre comprend notamment les fluides (eau, électricité, gaz), les contrats de prestation et de maintenance, les dépenses d'entretien des bâtiments...
- **Les autres charges de gestion courante** pour 320 169,34 €. Cette somme regroupe notamment les subventions versées aux écoles, au CCAS, aux associations...
- **Les atténuations de produits** pour 82 080,00 €. Ce montant correspond au prélèvement par l'Etat au titre du fonds de péréquation et de la contribution au redressement des finances publiques...
- **Les charges financières** pour 87 745,32 €;
- **Les opérations d'ordre** pour 41 773,20 €.

En détails les recettes de fonctionnement

- **Les impôts et taxes** s'élèvent à 1 551 433,00 €. Cette somme comprend l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes...
- **La fiscalité locale** pour 812 204,36 €;
- **Les dotations et participations** pour 743 760,77 €. Il s'agit principalement de dotations et compensations versées par l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales (pour le fonctionnement du multi accueil)...
- **Les autres produits de gestion courante** pour 408 062,44 €, dont les recettes tirées de la location des bâtiments communaux...
- **Les produits des services** pour 189 779 €, ces recettes sont issues notamment des services périscolaires, Médiathèque...
- **Les atténuations de charges** pour 61 040,79 €, remboursement des indemnités journalières et prise en charge partiel par l'assurance des salaires pour le personnel en arrêt de travail.

En détail les dépenses d'investissement :

- **Le remboursement des emprunts** à hauteur de 167 917,10 €,
- **Les dépenses d'équipement** à hauteur de 1 443 156,85 € dont notamment :
 - Le lancement du programme de plantation d'arbres;
 - Les opérations de relamping (passage des éclairages publics en Led);
 - Des travaux dans les locaux de la Gendarmerie;
 - L'achat de mobilier pour le Pôle Enfance;
 - L'acquisition du chalet à la Maison des Anciens;
 - **Des travaux de voirie et sécurité :**
 - Rue du Néziou;
 - Hameau de Sollières;
 - Enfouissement de réseaux électriques;
 - Le lancement des travaux de réhabilitation du Gymnase.

En détails les recettes d'investissement :

- **Les subventions** reçues pour 133 121,00 € sont versées par le Département de l'Isère, la Région Auvergne- Rhônes-Alpes et la Communauté de Communes - Le Grésivaudan;
- **Les dotations et fonds divers** pour 247 346,96 €; Dont le remboursement du Fonds de Compensation de la TVA sur les investissements réalisés l'année précédente;
- **Les opérations d'ordre** pour 41 451,20 €;
- **La souscription d'un emprunt** à hauteur de 1 435 000,00 €. Cet emprunt a été contracté à des conditions favorables afin de participer au financement des travaux concernant le Gymnase de la Ventive.

19

En détail le budget primitif 2025 :

Dans un contexte politique incertain notamment lié à la Loi de Finances votée tardivement, les dépenses et recettes en fonctionnement ont été évaluées de manière prudente en fonction des éléments connus à cette date. Le budget de fonctionnement a donc été établi à hauteur de 3 167 151,20 € en dépenses et permet de dégager un autofinancement de 1 391 135,65 €.

Concernant la section d'investissement, le programme des travaux est établi en collaboration avec la commission travaux et les besoins exprimés par les autres commissions de travail et les services.

Au titre de l'année 2025 il a été prévu les investissements suivants (dont certains ont été réalisés en fin d'année 2024 ou en début d'année 2025) :

- La poursuite de la campagne de relamping,
- L'achat de matériel divers pour les services techniques,

- L'acquisition de mobilier urbain,
- Le remplacement de bornes incendie,
- Les travaux d'isolation et de rénovation des chalets de la Maison des Anciens,
- Les travaux de défense incendie dans les hameaux,
- La fin des travaux de réhabilitation du Gymnase de la Ventive.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Pour financer ces investissements et compte tenu des recettes prévisionnelles, il a été décidé à nouveau de ne pas augmenter les taux d'imposition afin de ne pas alourdir la pression fiscale qui pèse sur l'ensemble des concitoyens dans cette période de baisse générale du pouvoir d'achat.

Un emprunt bancaire et/ou une ligne de trésorerie pourront être contractés afin de financer la fin des travaux de réhabilitation du Gymnase.



Pour Goncelin, un autre regard...

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons expliqué en quoi les élections municipales dépassent l'échelon communal. Que ce soit sur des enjeux nationaux, intercommunautaires mais aussi, régionaux ou départementaux au regard de nombreux partenariats.

Dans ce bulletin, à quelques mois de la fin du mandat, nous souhaitons présenter un bref retour sur des points propres à la commune, au sujet desquels, durant ces années, nous avons eu l'occasion d'expliquer nos avis différents par rapport aux choix qui ont été faits.

Au sujet de la tarification des services : Contrairement à plusieurs communes, la municipalité actuelle a fait le choix politique de ne pas appliquer de tarification au quotient familial pour la cantine ou encore pour les aides aux familles concernant le centre aéré. Nous avons eu l'occasion de l'exprimer à plusieurs reprises, nous pensons qu'une dose raisonnable de tarification proportionnelle permettrait d'aider davantage les familles qui en ont besoin tout en prenant en compte chacune des situations particulières.

Au sujet du Plan Local d'Urbanisme : En début de mandat, nous avons voté en faveur de l'élaboration d'un Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUI). En effet, compte-tenu des infrastructures intercommunales, de la proximité ou non des gares SNCF et de ce que l'on appelle le "bassin de vie" (là où nous vivons, là où nous travaillons, là où nous consommons, là où nous pratiquons les loisirs...), il nous semble qu'en 2025, compte-tenu des contraintes environnementales et économiques il devient impératif de penser l'aménagement d'une façon cohérente et concertée entre les communes et le PLUI est un outil qui offre les garanties du respect d'une approche collective. Nous regrettons le peu de pédagogie de la part de la communauté de communes pour expliquer aux élus les tenants et les aboutissants d'un tel choix. Nous espérons vivement que cette démarche soit mise en place lors de la prochaine mandature.

A propos des taux d'imposition : Chaque année la municipalité semble attacher une importance dogmatique au fait de ne pas augmenter les impôts pour les goncelinois. Personne ne souhaite augmenter les impôts pour le plaisir, cela doit dépendre, d'une part des projets qui nécessiteraient cela mais aussi de l'équité avec laquelle une modification serait envisagée. En revanche, comme nous l'avons dit en conseil, nous sommes favorables à une augmentation des taux d'imposition pour les résidences secondaires. En effet, si nous souhaitons pouvoir répondre aux besoins en logements tout en limitant la consommation de terrains naturels, il nous faudra aller vers un taux d'occupation des logements plus élevé. Pour prendre ce chemin, nous pouvons, au moins de façon symbolique, demander une plus grande contribution aux propriétaires de résidences secondaires afin qu'ils participent davantage aux projets de la commune.

A propos de l'usage des bâtiments ou des terrains municipaux : Nous avons voté les délibérations qui engageaient les travaux de réhabilitation ou de rénovation des bâtiments municipaux de Goncelin. Si nous sommes attachés à la qualité des bâtiments, nous sommes également attachés à ce que l'usage des bâtiments ou de terrains se décide en concertation avec les habitants. C'est pourquoi, pour tous les grands projets d'aménagement, que ce soit sur une parcelle naturelle à préserver ou au sujet d'un bâtiment communal, il est impératif d'associer les habitants aux décisions : certains souhaiteraient un café associatif, d'autres un espace d'activité intergénérationnel ou autre. Certes, les élus peuvent avoir de bonnes idées, mais lorsque les habitants volontaires sont impliqués aussi, les idées sont encore plus riches.

A propos de l'abattage d'arbres sur des parcelles privées : Nous avons fortement déploré l'abattage d'arbres pour un lotissement sur la grande propriété située rue de la gare, ainsi que l'artificialisation prévue sur une partie d'une zone classée zone naturelle (N) au PLU de Goncelin. Selon nous, le PLU de Goncelin ne protège pas suffisamment l'environnement et ne prend pas ou peu en compte le contexte climatique actuel. D'autres zones de grande valeur écologique risquent d'être détruites dans un proche avenir sans que ne soient jamais discutés et évalués les bienfaits par exemple pour la population, la faune sauvage... Un vrai projet communal co-élaboré et partagé est nécessaire à Goncelin.

Pour la suite, nous vous écoutons...

En septembre prochain va s'ouvrir la période de campagne électorale liée aux élections municipales. Cette période imposera une réglementation des contenus des bulletins municipaux. C'est donc le moment pour nous, élus de la minorité, et pour chacun et chacune d'entre vous d'interroger collectivement la volonté de voir nos idées et nos valeurs représentées au travers d'une nouvelle liste pour les élections municipales. La question se pose. Nous avons commencé un dialogue en allant à votre rencontre dans différents quartiers et hameaux. Ce dialogue va se poursuivre. Pour cela, nous sommes accompagnés de goncelinoises et goncelinois, citoyens volontaires, pour qui la démocratie et l'écoute sont des piliers essentiels à promouvoir.



Goncelin Danse

Depuis 2018, l'association Goncelin Danse propose des animations de danse de salon (madison, rock, chacha, jerusalema...) qui se pratiquent en individuel, dans la joie et la convivialité.

Cette année, 60 adhérents ont profité de cet apprentissage assuré avec patience et bienveillance, par Antoine et Colette.

La soirée de clôture, accompagnée d'un buffet, a eu lieu au bar "la 3eme mi- temps "au Touvet.

Lors des soirées festives, l'association remercie les commerçants du village pour leur accompagnement : la Cave pour ses vins à offrir ou déguster, le Cours des Halles pour l'excellence de ses fruits et l'Épicerie Proxi pour ses plateaux de charcuteries et de fromage.

Si vous aimez la danse, rendez-vous au Forum des Associations pour vous présenter la nouvelle saison dans la salle des fêtes entièrement rénovée.

Bel été à tous !

+d'infos : danse4391@gmail.com



Le RIF



Le 18 mai dernier, l'association le RIF investissait la Place de la Mairie pour la traditionnelle «Journée au jardin».

Cette année, le thème de la biodiversité au jardin a constitué le fil directeur de la manifestation.

Si le troc de plantes et de graines a permis comme d'habitude des rencontres et discussions animées autour des tables, chargées de jeunes plants en tous genres (de la tomate au jasmin !), les différents ateliers : jeux et stands ont connu un franc succès auprès des petits et des grands.

Julie Rousseau (de l'association Petites bêtes et mauvaises herbes) a introduit avec brio la thématique avec une conférence l'avant-veille. Elle a proposé aux enfants de fabriquer des abris à insectes avec des matériaux naturels fournis (écorce, mousse, paille...).

Florence, sur le stand de la LPO (ligue de protection des Oiseaux) a répondu avec gentillesse et compétence à toutes les questions, tandis qu'Hélène, la spécialiste du compost, proposait un jeu autour des bestioles concernées.

Sans parler du stand «extraits végétaux fermentés» (purins !), de la projection de films, de la présentation de livres à l'intérieur de la Mairie, du tout nouveau stand affûtage de couteaux et d'outils ainsi que de la buvette associative sur le stand du RIF. Ce fut donc une matinée riche en rencontres et en enseignements !

21

Le RIF vous donne rendez-vous au Forum des Associations le 6 septembre prochain.

Bel été à tous...

+d'infos : contact@rif-goncelin.fr





Les Boutons d'Or

En ce mois de mai, le club a fêté ses 50 ans en offrant le jeudi 22 mai à tous ses adhérents un excellent repas au restaurant. Puis, l'après-midi festive s'est poursuivie dans la salle des associations où l'on a dégusté du champagne et des boudoirs.

Le club a offert à chaque participant un gobelet commémoratif ainsi qu'une grande rose rouge.

Quelle belle journée ils ont partagée.

Profitez-en pour rappeler que l'association a été créée le 11 avril 1975, avec parution au journal officiel le 30 mai 1975.

Ski Club Goncelinois en Grésivaudan

Le Ski Club permet aux enfants rentrant au CP mais également aux adolescents de faire et d'apprendre le ski dans la bonne humeur et sans pression.

Les séances sont encadrées par les moniteurs, les accompagnateurs fédéraux du club ainsi que par les moniteurs ESF.

Les séances ont lieu les mercredis matin de janvier à mars, et également pendant une semaine durant les vacances de février.

22

Il y a la possibilité de louer le matériel au Ski club pour toute la saison.

Le Ski Club recrute également des parents pour accompagner les enfants et pourquoi pas devenir moniteur fédéral.

Cardio'Renfo Grésivaudan

Rejoignez les ateliers en plein air de renforcement musculaire et de cardio pour transformer votre forme physique.

Les cours vous aideront à :

- Renforcer vos muscles;
- Améliorer vos capacités respiratoires et cardio-vasculaires;
- Améliorer votre endurance.

Encadrées par un animateur diplômé, les séances sont accessibles à tous.

Les cours ont lieu le vendredi de 12h45 à 13h45 sur le stade du Touvet, à côté de la salle du Bresson.

Rendez-vous pour 1h de vitalité et de bien-être. Il est possible de les rejoindre en cours d'année.

Le premier président élu a été Monsieur Pierre Billon. Ils se sont également souvenu avec émotion de Madame Marie Leplan, qui a oeuvré en tant que présidente de 1987 à 2013, soit 26 ans.



Le Ski club sera présent au Forum des associations en septembre.

N'hésitez pas à venir les voir pour les inscriptions.

+d'infos : 06 51 32 42 12



+d'infos :

Contact : Pascale Marseille - Présidente du club
06 87 19 45 40

cardiorenfo@gmail.com

Venez Booster Votre Énergie
CARDIO' RENFO Grésivaudan!

Ateliers en plein air de renforcement musculaire et cardio, animés par un coach diplômé.

Chaque vendredi de 12h45 à 13h45 aux stades du Touvet

COORDONNÉES
Présidente 06 87 19 45 40
Responsable 06 28 07 54 00
Secrétaire 06 13 86 04 19

Judo Club de Goncelin



Le Judo Club Goncelin est fier de ses récents succès sportifs qui témoignent de l'engagement et du talent de ses membres.

Cette année, le professeur de judo a brillamment décroché la médaille de bronze au championnat d'Europe vétérans 2025, qui s'est tenu à Riga, en Lettonie.



Cette performance exceptionnelle honore le club et inspire les judokas de tous les âges.

Par ailleurs, deux élèves du groupe minimes ont représenté fièrement le club lors du championnat de France minime. Ils ont non seulement participé en individuel, démontrant leur détermination et leur technique, mais ont également intégré l'équipe du Département.

Cette équipe a réalisé une belle performance en se classant cinquième au niveau national, un résultat dont ils sont tous très fiers.

Ces accomplissements illustrent la qualité de l'enseignement dispensé au Judo Club Goncelin ainsi que la passion et le travail acharné des judokas. Le club continue de promouvoir les valeurs du judo : respect, discipline et esprit d'équipe, tout en encourageant la compétition et l'excellence sportive. Ils félicitent chaleureusement tous les membres pour ces réussites et invitent chacun à rejoindre le club pour partager cette aventure sportive et humaine.

+d'infos : www.jcgoncelin.com / judo.club.goncelin@gmail.com / Facebook : @Judo Club Goncelin

Association de Gymnastique Volontaire de Goncelin



Bouger, c'est la santé avec l'AGV GONCELIN. Rejoignez l'association pour le plaisir, la convivialité et votre bien-être !

L'association de Gymnastique Volontaire de Goncelin propose depuis plus de 50 ans, pour les plus de 16 ans, des cours mixtes dispensés par des professeurs diplômés compétents et motivés.

Pour la rentrée du mois de Septembre 2025, 7 types de cours collectifs sont proposés :

- Gym Bien-être par Sabine, les mardis de 9h à 10h30 (140€ par an);
- Cuisses Abdos Fessiers par Cindy, les mardis de 18h à 18h45 (100€ par an);

- Pilates (trois niveaux sont proposés) par Cindy, les jeudis de 19h30 à 20h30 (confirmé), les mardis de 19h à 20h (intermédiaire) ou de 20h à 21h (débutant);
- Gym adapté par JC, les mercredi de 13h30 à 14h30 (150€ par an);
- Gym tonique par JC, les mercredis de 18h30 à 19h30 ou les jeudis de 18h30 à 19h30 (105€ par an);
- Cross training par JC, les mercredis de 19h30 à 20h30;
- Gym entretien & Stretch par Magali, les vendredis de 8h30 à 10h (140€ par an). La licence est obligatoire (30€ par an). Réduction de 15€ si inscription à 2 cours, et de 35€ si inscription à 3 cours.

Rendez-vous au forum des associations le samedi 6 Septembre de 14h à 18h.

+d'infos : www.gvgoncelin.fr / gym.goncelin@gmail.com





AFRG (Association Fond et Raquettes du Grésivaudan)

Après avoir organisé les sorties d'hiver de raquettes et ski de fond, tous les mardis de janvier à mars, l'association a terminé la saison par un repas très convivial avec animation musicale.

Les randonnées pédestres, planifiées au rythme d'un mardi sur deux ont démarré avec un peu de retard en raison d'une météorologie dégradée.

Après le traditionnel pique-nique de la fin du mois de juin et la pause estivale en juillet et août, les sorties pédestres reprendront en septembre.

Les membres du club donnent rendez-vous aux nouveaux intéressés, au forum des Associations de Goncelin et Le Touvet pour prendre connaissance des activités de l'association, ainsi qu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 4 novembre 2025 à la Mairie de Goncelin (salle du conseil).

+d'infos : 06 84 50 07 62 - afrg.gresivaudan@gmail.com



CAG CYCLO

24

LE CAG CYCLO EN VADROUILLE

Après une participation régulière aux sorties hebdomadaires du club, les cyclotouristes Goncelinois sont partis dans le Var une semaine. Ils étaient hébergés dans les mobil-home d'un camping sympathique de Bormes les Mimosas. La météo n'a pas été celle de leur attente au pays du soleil mais malgré les averses ils ont roulé tous les jours à la découverte de petites routes touristiques au milieu des chênes lièges et de point de vue magnifiques sur la méditerranée.

Début juin une quinzaine de membres sont allés rouler dans le Jura, ils sont tous revenus contents. Les sorties bienqu'écourtées par la météo capricieuse ont permis de connaître cette région bien vallonnée, l'hébergement en centre de vacances a été très agréable.

Merci à Claudine qui se donne du mal à trouver des lieux et à organiser les séjours.

Fin mai, la Journée Porte Ouverte du 31 n'a pas rencontré un grand succès, merci à ceux qui sont venus.

Ils vous donnent rendez-vous au forum des associations début septembre.





FCPE

Une année scolaire vient de se terminer et l'équipe tient à vous remercier chaleureusement pour votre implication et votre soutien tout au long de cette année scolaire.

Le rôle de la FCPE est d'accompagner les enfants dans leur parcours éducatif, de représenter vos intérêts et de collaborer avec l'équipe enseignante pour favoriser un environnement scolaire épanouissant.

Ils vous invitent à un "rendez-vous des parents" le **vendredi 19 septembre à 19h30 à la Mairie de Goncelin.**

Ce sera l'occasion d'échanger ensemble sur vos idées, vos questions et les projets à venir pour l'année prochaine autour d'un apéro offert par la FCPE.

Enfin, ils souhaitent renforcer les équipes de parents d'élèves pour continuer à porter vos voix et dynamiser leurs actions.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre la FCPE, n'hésitez pas à les contacter ou à venir les rencontrer lors de cette soirée.

Ensemble, continuons à œuvrer pour le bien-être et la réussite des enfants !

VOS ENFANTS ONT BESOIN DE VOUS !



Tennis Club de Goncelin



Nous y sommes ... C'est l'été ... le temps des vacances, le temps de faire une pause ! Mais surtout de bien penser à préparer sa rentrée sportive.

Le club organise des permanences fin août pour les inscriptions à l'école de tennis (jeunes et/ou adultes), les personnes voulant jouer seulement en loisir (pratique non encadrée) ou pour prendre des renseignements sur le déroulement de la saison. Les dates sont communiquées via le site internet.

Ils seront présents au forum des associations le samedi 6 septembre prochain. Les cours organisés et dirigés par Régis vont du mini tennis (env. 4 ans jusqu'au-delà de 99 ans !). Il y a bien un « tennis » qui vous ressemble

Les arbres et arbustes plantés autour des courts commencent à faire de l'ombre et un peu de fraîcheur lors des périodes chaudes. Les spectateurs trouveront leur coin sous le feuillage pour regarder les matches.

Bel été à toutes et à tous et n'oubliez pas vos raquettes pour taper la balle jaune pendant la saison estivale.

Vous êtes intéressés pour les rejoindre, n'hésitez pas à les contacter soit via l'application Tenup soit par mail : goncelintennis@fft.fr, soit via le site web : www.tenup.fft.fr/club/50380641



RAPPEL CONCERNANT LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



ATTENTION AU BRUIT

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.



SOYEZ VIGILANTS !

Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

26

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé. Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public.

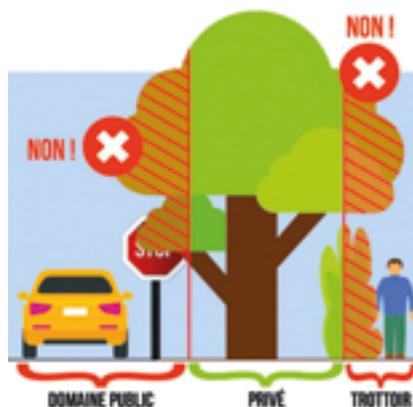
La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains :

- Les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées à une hauteur limitée à 2m, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voiries);
- Les branches et les végétations ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public);

- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2m du domaine public (article R 116-2-5 du Code de la voirie routière);
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage à chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2m de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500€.





COMMENT TRIER MES DÉCHETS ?

QUOI ?	COMMENT ?	QUEL BAC ?
X ORDURES MÉNAGÈRES 	X EN SAC FERMÉ MAX 100 LITRES	
X SEULS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES SE RÉCYCLENT 	X EN VRAC, PAS EN SAC ! X VIDÉS ET NON LAVÉS X PENSEZ À PLIER LES CARTONS X PAS DE CARTONS SOUILLÉS X TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RÉCYCLENT	
X POTS, BÉCALUX ET BOUTEILLES EN VERRE 	X EN VRAC, PAS EN SAC ! X VIDÉS ET NON LAVÉS X SANS BOUCHON NI CAPSULE	
X DÉCHETTERIE 		

Attention aux nuisances sonores, respectez le voisinage

CITEO Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes
 + infos sur www.le-gresivaudan.fr - dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

PERMANENCES PHARMACIES

Ph des Thermes - Allevard.....	19/07 - 26/05
Ph Bourdariat - Pontcharra.....	26/07 - 2/08
Goncelin.....	2/08 - 9/08
Ph du Breda - Allevard.....	9/08 - 16/08
Ph Barthelemy - Montmélian.....	16/08 - 23/08
Ph de la Rochette.....	23/08 - 30/08
Ph du Haut - Le Touvet.....	30/08 - 6/09
Saint Pierre d'Allevard.....	6/09 - 13/09
Les Marches.....	13/09 - 20/09
Ph Faure - St Jeoire de Prieuré.....	20/09 - 27/09
Ph Bayard - Pontcharra.....	27/09 - 4/10
Gde Pharmacie - Le Touvet.....	4/10 - 11/10
Chapareillan.....	11/10 - 18/10
Le Cheylas.....	18/10 - 25/10
Ph du Breda - Allevard.....	21/10 - 31/10

— RÉUNION PUBLIQUE —

une soirée pour mieux comprendre

L'ALZHEIMER PRÉCOCE

Organisée par
LES MAISONS DE CROLLES

Mardi 23 septembre 2025 À 18H30

AU PROGRAMME

- Prises de parole croisées : éclairage médical, initiatives locales, témoignages et échanges participatifs
- Moment convivial autour d'un "Verre de l'amitié"
- Projection d'un film documentaire

Espace Paul Jarrot
191 Rue François Mitterrand
38920 Crolles

S'INSCRIRE :

ENTRÉE GRATUITE

OVE FONDATION

Goncelin

est sur

IntraMuros

Disponible sur

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

URGENCES :

EAU POTABLE : 04 76 71 05 21
ASSAINISSEMENT : contacter le service des eaux du Grésivaudan au 04 76 99 70 00
ENEDIS : 0 972 675 038
GRDF : 0 800 47 33 33
POMPIERS : 18
SAMU : 15
POLICE : 17



Agenda



Les brèves du Conseil Municipal

Vous trouverez ici les principales délibérations. L'intégralité des comptes-rendus sont consultables sur www.goncelin.fr

Conseil Municipal du 11 Juillet

Délibération 2025-026 : Modification du Règlement de fonctionnement de la Petite Crèche de Goncelin;

Délibération 2025-027 : Attribution du Marché : «Fourniture de repas liaison froide 2025» pour les restaurants scolaires de l'École Maternelle, Élémentaire et la Petite Crèche;

Délibération 2025-028 : Transfert de compétence à la Communauté de Communes «Le Grésivaudan» : funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet;

Délibération 2025-29 : Transfert de compétence à la Communauté de Communes «Le Grésivaudan» : Domaine nordique du Barioz;

Délibération 2025-30 : Créations de postes : Agent social, Adjointes techniques territoriales.

Directrice de la publication

Françoise Midali

Rédaction

Martine Brunet-Manquat
Les Élus
Les services de la Mairie
Les Associations

Conception, et réalisation

Service communication

Photos

Mairie de Goncelin
Freepik
Médiathèque
Associations
Petite Crèche

Périodicité

Trimestriel

Impression

Imprimerie Notre Dame - Montbonnot
1230 impressions
Inapa Imagine Silk blanc certifié PEFC 100%
100% fabrication française

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :
> Instagram : [communedegoncelin](https://www.instagram.com/communedegoncelin)
> Facebook : [Commune de Goncelin](https://www.facebook.com/Commune.de.Goncelin)

